

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE (ACCFP)

2011 APPEL A CANDIDATURES

1. Introduction

Le Programme de bourses de recherche sur le changement climatique en Afrique (ACCFP) fait un appel à candidatures pour le premier des deux séries de bourses qui se chevauchent et qui seront offertes en 2011 et 2012. Les bourses de l'ACCFP offrent l'expérience d'apprentissage, de l'éducation, de la recherche et des possibilités de formation à des professionnels africains, des chercheurs et des étudiants des cycles supérieurs à renforcer leurs capacités pour faire avancer et appliquer les connaissances pour l'adaptation au changement climatique en Afrique. Les cycles à venir de l'ACCFP sont gérés par l'Institut d'évaluation des ressources à l'Université de Dar Es Salaam (IRA-UDSM) et mis en œuvre en partenariat avec START grâce à un financement de l'Adaptation au changement climatique en Afrique (ACCA).

Cet appel du mois de mai 2011 sollicite des projets de recherche pour les **Bourses de la science d'adaptation et les Bourses des politiques d'adaptation**. Les étudiants africains des cycles supérieurs, du début à mi-carrière professionnelle, les chercheurs scientifiques et les enseignants universitaires sont admissibles. On encourage en particulier les candidatures féminines et celles des régions et pays africains traditionnellement sous-représentés. L'ACCFP appuiera des activités clairement définies qui font avancer l'esprit et les objectifs de chaque type de Bourse spécifique tel qu'il est décrit ici. Les bourses accordées pour la période 2011/2012 seront portées de quatre à huit mois la durée maximale pour les montants maximum de 10.000 \$ - \$ 15 000 USD, selon le type de Bourse. Le moment où les bourses peuvent commencer et se terminer est flexible dans les limites qui suivent. Les bourses accordées à la suite de l'appel de mai 2011, ne pourront pas commencer avant le 1^{er} Septembre 2011, et toutes les Bourses doivent s'achever le 15 mai 2012. **Les demandes doivent être présentées au Secrétariat de l' ACCFP au plus tard le 05 juin 2011 (les directives ci-joint).**

Ce document identifie les buts et objectifs des types de Bourses de l'ACCFP qui sont disponibles, décrit le contexte spécifique, les défis et les questions qui seront abordées par les boursiers de l'ACCFP 2011/2012, définit les institutions d'origine et d'accueil et fournit des directives pour l'éligibilité des candidats ainsi que la préparation et la soumission des demandes de bourses. Le second appel à candidatures est prévu pour la fin 2011 et comprendra un élément de formation / développement du curriculum.

Veuillez lire attentivement le présent appel à candidatures dans son intégralité pour décider si elle vous convient. Les questions à propos de cet Appel de mai 2011 doivent être adressées à accfp2@gmail.com ou accfp@ira.udsm.ac.tz

2. Approche de l' ACCFP 2011/2012 appel à la demande des bourses de recherche

Les préoccupations économiques, sociales et politiques ainsi que les facteurs environnementaux exigent les perceptions et la prise de décision pour réduire les risques climatiques et assurer la sécurité des moyens de subsistance. Comprendre les conséquences de plusieurs facteurs naturels et anthropiques du changement, y compris le changement climatique, et leurs interactions peuvent exiger la planification et l'action à court et à long terme. Les impacts liés au changement climatique sont et continueront d'être dispersés différemment au fil du temps, du lieu, du secteur, de l'échelle, du groupe de revenu, de l'âge et du sexe.

La meilleure appréciation et la compréhension du contexte global dans lequel la prise de décision concernant le risque climatique se produit, sont indispensables pour que la planification délibérée et coordonnée prenne effet. Cela comprend une meilleure compréhension des systèmes de connaissances locales / traditionnelles et l'utilisation des connaissances scientifiques afin de maximiser les possibilités de prise de décision intégrée. Les plans d'adaptation et les stratégies les plus efficaces sont soutenus par la science bien-fondée et basée sur des contextes sociaux, culturels et économiques. **La planification stratégique de l'adaptation exige des processus du changement social et politique** fondé sur des changements dans les actions, les perceptions et les dispositions institutionnelles qui contribuent à promouvoir le développement durable à long terme. Pour surmonter ces défis et d'autres, cela exige le développement collaboratif et la mise en œuvre des «prochaines étapes» **qui font avancer la science afin de changer la société**. Les prochaines étapes stratégiques et efficaces nécessitent des innovations dans la méthodologie de recherche qui assure la production de la science et des politiques bien fondées et pertinentes ainsi

que des **stratégies ciblées de communication et des mécanismes connexes de soutien liant les connaissances et l'action** pour promouvoir l'adaptation au changement climatique en Afrique.

L'ACCFP reconnaît la complexité du contexte décrit ci-dessus ainsi que la nécessité urgente de faire avancer les travaux répondant aux défis connexes. À cet égard, cet appel à candidature de recherche 2011 est conçu afin d'attirer des projets qui répondent directement et avancent des connaissances sur un certain nombre de questions essentielles - les questions qui doivent être abordées efficacement pour promouvoir l'adaptation au changement climatique et le développement durable. En répondant à ces questions, les travaux financés par l'ACCFP auront des implications pour la science ainsi que la prise de décision, faisant ainsi progresser la production de connaissances et le partage tout en favorisant des actions informées. La recherche multidisciplinaire et la collaboration pèseront lourdement sur les critères de sélection. Les deux types de Bourses sont disponibles lors de ce cycle et deux domaines thématiques sont mis en évidence. Cette approche de bourses de l'ACCFP cible les efforts du programme et vise à apporter le plus d'impact avec des ressources limitées du programme.

2.1 Types de Bourses de l'ACCFP

Les deux types de bourses de l'ACCFP sont disponibles en vertu du présent Appel à candidatures de mai 2011: les Bourses de recherche pour la science d'adaptation et les Bourses de recherche pour des politiques d'adaptation. Le troisième type de bourse – les Bourses d'enseignement sur l'adaptation – sera mis à disposition (avec d'autres bourses supplémentaires de Science et Politique) à la fin de l'année 2011. Les candidats sont invités à choisir le type de bourse de l'ACCFP qui est le plus approprié pour les travaux proposés et leur affiliation institutionnelle et intérêts (par exemple, un chercheur dans un établissement de recherche, un candidat au doctorat dans un programme universitaire, un professionnel ou un organisme s'occupant de politique). Une description des types des Bourses du mois de mai 2011 est présentée ci-dessous.

F1. Bourses de recherche pour la science d'adaptation

Les bourses de recherche pour la science d'adaptation sont attribuées aux:

- **Scientifiques post-doctorat** travaillant dans les domaines pertinents au changement climatique et l'adaptation au changement climatique;;
- **Etudiants au doctorat / Maîtrise** actuellement inscrits dans un programme de recherche et menant une recherche liée au changement climatique et l'adaptation dans le cadre d'un programme de doctorat dans une université africaine, et / ou
- **D'autres candidats compétents de troisième cycle** (par exemple, des professionnels africains expérimentés au sein des institutions de recherche, les candidats inscrits dans un programme pertinent de Master dans une université africaine reconnue) qui sont intéressés à mener une recherche innovatrice qui fait avancer et appliquer les connaissances pour l'adaptation au changement climatique en Afrique.

Lorsque attribué à un **candidat post-doctoral**, la Bourse de la science d'adaptation permettra au bénéficiaire de voyager à une institution d'accueil adaptée afin de travailler sous la supervision d'un mentor renommé et hautement qualifié dans le but de renforcer les compétences spécifiques en matière de recherche et / ou d'enseignement en ce qui concerne le changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Pour **les doctorants**, la Bourse de la science d'adaptation soutiendra un élément et une activité ciblée et clairement définie de la thèse de doctorat en permettant de voyager à un établissement d'accueil pour la formation en méthodes de recherche ou des outils pertinents, pour la participation à la recherche supervisée et / ou pour l'accès aux données, aux modèles ou aux outils qui pourraient susciter la qualité et la valeur des résultats de la thèse.

L'admissibilité à une Bourse de la science d'adaptation pour **d'autres candidats du troisième cycle** est nouvelle pour l'année 2011. Le premier appel à des projets de recherche pour l'ACCFP (2008) a reçu un nombre important de projets de recherche scientifique de très haut niveau de candidats qui n'avaient ni un doctorat ni étaient inscrits à un programme de doctorat (et donc pas éligible pour les Bourses de recherche post-doctorat ou de doctorat). Bien que les possibilités pour ces candidats étaient en demande évidente, aucun mécanisme n'a été établi pour les aider. Les nouvelles Bourses de la science d'adaptation de l'ACCFP, lorsqu'elles sont accordées aux candidats du troisième cycle, soutiendront des projets de recherche pertinents avec des tâches clairement définies et ciblées, à effectuer dans une Institution d'accueil appropriée de l'ACCFP.

Les Bourses de la science d'adaptation peuvent être valables jusqu'à 8 mois et avoir une valeur maximale de \$ 15.000 USD, selon le travail proposé et la pertinence du budget proposé. Un total approximatif de douze (12) bourses de la science d'adaptation seront attribuées dans le cycle actuel de bourses.

F2. Bourses des politiques d'adaptation

Les bourses des politiques d'adaptation sont accordées à des professionnels africains, les décideurs et / ou autres professionnels africains pour soutenir les efforts qui:

- Favorisent la communication des politiques et la pratique et la coopération en ce qui concerne le changement climatique et l'adaptation au changement climatique, entre les scientifiques et les communautés qui pratique la politique.
- Traduisent les connaissances scientifiques en recommandations pour l'action,
- Intègrent le changement climatique dans les cadres du développement et / ou
- Autrement influencent directement et contribuent à la politique pertinente et les processus de la prise de décision à l'échelle locale, nationale ou régionale.

Les Bourses des politiques d'adaptation sont attendues à soutenir les candidats professionnellement débutants, ceux qui sont à mi-carrière et expérimentés, le cas échéant, qui résident en Afrique et travaillent actuellement dans des organisations qui influencent ou ayant le potentiel d'influencer les politiques et la prise de décision dans les secteurs sensibles au climat en Afrique. Les Boursiers des politiques seront envoyés à des institutions d'accueil appropriées où ils collaborent avec les mentors et les autres partenaires pertinents afin d'atteindre leurs buts du projet et les objectifs individuels.

Les bourses des politiques d'adaptation seront valables pour la durée de 6 mois et d'une valeur maximum de \$ 10.000 USD, en fonction du travail proposé et la pertinence du budget proposé. Un total approximatif de douze (12) bourses des politiques d'adaptation seront accordées dans le cycle actuel de bourses.

Les Bourses de recherche de l'ACCFP doivent être utilisées pour couvrir les frais de la mise en œuvre du projet (comme il est décrit dans le projet de recherche du candidat) ainsi qu'un voyage à l'établissement d'accueil (un billet d'avion aller-retour, classe économique, frais du visa) et les frais de subsistance nécessaires pendant la période de bourse. Tous les coûts directs institutionnels subis et liés à la Bourse et ses activités (par exemple, les frais d'inscription aux cours) doivent également être payés en utilisant des fonds de bourse, tel que négocié avec le Programme. Les futurs boursiers sont tenus de présenter un budget du projet dans le cadre de leurs dossiers de candidature.

2.2 Domaines thématiques

Tous les projets de recherche pour les bourses de l'ACCFP de la science d'adaptation et des politiques d'adaptation sont nécessaires pour faire avancer et / ou appliquer des connaissances pour l'adaptation aux changements climatiques en Afrique en ce qui concerne au moins un des domaines thématiques suivants:

T1. Changement climatique et gestion des écosystèmes

T2. Changement climatique et la réduction des risques de catastrophe

Les domaines thématiques choisis sont le reflet des forces et des intérêts des établissements d'accueil approuvés (veuillez télécharger le livret d'institution d'accueil à www.accfp.org). Les deux autres domaines thématiques - Le changement climatique et la sécurité alimentaire et le changement climatique et la santé et le bien-être humain - seront adressés par le prochain appel de l'ACCFP vers la fin 2011. La conservation de la biodiversité, est un élément important qui peut être considéré, entre autres éléments, sous le Thème 1. Veuillez noter que les partenaires de l'ACCFP reconnaissent également que la Gestion des ressources en eau, qui comprend des aspects tels que la qualité de l'eau, les habitudes d'usage, l'accès et les implications pour des eaux souterraines, entre autres, est un thème essentiel qui fait partie des thèmes 1 et 2 ci – haut y compris les deux mis en disposition pour le prochain appel.

2.3 Les questions critiques

L'ACCFP soutient le travail qui fait avancer les enquêtes de la variabilité et le changement climatique actuelle et projetée et les conséquences probables de ce changement pour les systèmes naturels et humains, y compris les options possibles d'intervention. Au cours de ce cycle de Bourses, **tous les boursiers de l'ACCFP** - indépendamment du type de Bourse ou du domaine thématique - **sont également tenus d'aborder une ou plusieurs questions suivantes:**

Q1. Quelles **innovations institutionnelles** nécessaires pour faire avancer les objectifs du développement et améliorer la résilience des communautés vulnérables en Afrique afin qu'ils soient plus en mesure de s'adapter à la variabilité et le changement actuel et future du climat ?

Q2. Quelles **incitations économiques, politiques, culturels et / ou sociaux** nécessaires pour stimuler l'action collective à court et à long terme sur le changement climatique?

Q3. Dans quelle mesure **l'intégration des systèmes** de connaissances par le biais de **co-production** de connaissances et de **co-apprentissage** prévoit une occasion de comprendre la variabilité et le changement climatique et des actions connexes?

Q4. Quelles **approches pour l'élaboration des politiques** nécessaires pour développer des politiques qui sont bien ancrés dans les priorités et les besoins pertinents, pour faire faire aux risques et les vulnérabilités actuels et sont soutenus par des systèmes efficaces de gouvernance qui veillent à la mise en œuvre et la reddition de comptes?

Q5. Comment la science du changement climatique et de la planification de l'adaptation peut-elle aider à adresser **les défis du développement**, y compris, par exemple, la pauvreté, la faim, les conflits, la justice, l'analphabétisme et la sécurité humaine?

En exigeant que chaque projet de bourse de recherche réponde toutefois à une ou plusieurs questions ci-dessus, l'ACCFP vise à relier les projets de recherche uniques faites dans leurs tentatives pour résoudre les problèmes critiques simultanément et de contribuer de manière significative et innovante au niveau local, national, régional et international les discours d'adaptation au changement climatique.

En effet, l'approche globale à l'appel à candidatures et les bourses de recherche de l'ACCFP 2011/2012 est envisagée de soutenir des projets de Bourses de recherche et les résultats qui répondent aux lacunes dans les connaissances identifiées dans le premier cycle du programme et dans les recherches connexes sur le changement climatique et l'adaptation à travers l'Afrique. La figure ci-jointe à la fin du présent document résume l'approche de l'ACCFP pour le cycle actuel de bourses.

3. Critères d'éligibilité pour l'ACCFP

Pour être éligible pour une Bourse de l'ACCFP, les candidats et les demandes doivent répondre aux critères généraux d'éligibilité du programme ainsi que les critères d'éligibilité qui sont spécifiques au type de Bourses respectives. **Les critères généraux et spécifiques d'éligibilité de bourses** sont décrits dans les sections ci-dessous. Le personnel du programme de l'ACCFP procédera à une présélection de toutes les demandes pour assurer que les critères d'éligibilité sont remplis. **Les demandes qui ne répondent pas à tous les critères d'éligibilité ne seront pas examinées.**

3.1 Les critères généraux d'éligibilité

Toutes les demandes de bourse de l'ACCFP doivent répondre aux critères généraux d'éligibilité suivants:

1. Le candidat doit être citoyen d'un pays africain;
2. Le candidat doit être âgé de 40 ans ou moins au 31 Décembre 2011;
3. Le projet et les activités proposés de bourse doivent être clairement liés et susceptible de faire avancer l'adaptation au changement climatique en Afrique dans le domaine thématique choisi;
4. Le candidat doit décrire clairement comment le travail proposé répond à la question critique (s) sélectionnée;

5. Tous les dossiers de candidature doivent être complètes et reçues par le Secrétariat de l'ACCFP avant la date limite de soumission de candidatures.

3.2 Critères spécifiques d'éligibilité pour la bourse

Les candidats de la bourse de l'ACCFP doivent également répondre aux critères suivants, selon le type de bourse qu'ils choisissent.

Les futurs boursiers des Politiques d'adaptation doivent:

1. Avoir une maîtrise, un doctorat **ou** une Licence avec 2 ou plus d'années d'expérience professionnelle liée à la politique, la planification ou la gestion de ressources sensibles au climat, aux secteurs, aux systèmes ou aux moyens de subsistance;
2. Actuellement travaillant dans une organisation qui influence ou est susceptible d'influencer la politique et la prise de décision dans les secteurs sensibles au climat en Afrique;
3. Soumettre un *Formulaire signé d'appui institutionnel* (une partie des documents de demande - voir ci-dessous) confirmant l'approbation formelle du candidat de la part de son Institution d'origine de sa participation dans l'ACCFP et son engagement à faire participer le candidat dans les travaux liés au changement climatique après l'expérience de la bourse de recherche.

Les futurs boursiers de la science d'adaptation doivent:

(Pour les scientifiques post-doctorants)

1. Avoir complété le doctorat avant 31 août 2011 **et**
2. Décrire clairement les plans du travail après l'expérience de la bourse de recherche qui leur permettront de développer, améliorer et rendre plus efficace sa contribution personnelle avançant l'adaptation au changement climatique en Afrique. ¹

OU (pour les étudiants au doctorat)

1. Être inscrits dans un programme de doctorat dans une université africaine;
2. Avoir soutenu avec succès leurs projets de thèse et sont activement impliqués dans la thèse de recherche qui est liée aux risques et l'adaptation au changement climatique au moment de cette demande;
3. Définir clairement l'élément spécifique de la thèse de recherche qui sera financé par la bourse de l'ACCFP et expliquer comment les activités soutenues améliorent la qualité scientifique globale de la recherche et l'utilité de la recherche pour l'adaptation au changement climatique;
4. Proposer un travail à réaliser en partenariat avec un établissement d'accueil qui n'est pas l'établissement d'origine du candidat (par exemple les bourses ne peuvent être utilisées pour financer le travail qui est fait à l'université à laquelle le candidat obtiendra le doctorat), **et**
5. Soumettre un *Formulaire d'appui institutionnel signé* (une partie des documents de demande- voir ci-dessous) confirmant l'approbation formelle du candidat de la part de son Institution d'origine de sa participation dans l'ACCFP et son engagement à faire participer le candidat dans les travaux liés au changement climatique après l'expérience de la bourse de recherche.

OU (Pour d'autres candidats post gradués)

¹ Veuillez noter que même si un scientifique de post-doctorat qui décide de faire une demande de la bourse de la Science de l'adaptation n'est pas censé soumettre un Formulaire d'appui de l'Institution (une partie des documents de demande - voir la section 4), il ou elle est invité et encouragé à le faire si le formulaire fournirait un aperçu supplémentaire et pertinent de la situation du candidat et / ou appuierait le dossier de demande de candidature (par exemple, si le candidat travaille déjà dans une institution où il ou elle a l'intention d'y retourner après l'expérience de bourse de recherche; si le candidat est lié à une institution à laquelle il a été assistant à l'enseignement, chargé de cours, etc. et que l'institution est disposée à le soutenir lors de la période de validité de la bourse de recherche, comme indiqué dans le formulaire, etc.)

1. Avoir une maîtrise , être inscrit à un programme pertinent de maîtrise **ou** avoir une licence plus 2 ou plus d' années d'expérience professionnelle en matière d'évaluation des risques climatiques et l'adaptation ou, plus largement, l'adaptation au changement environnemental;
2. Etre employé et travaille actuellement dans une institution ou une organisation où la recherche sur le risque de changement climatique, l'adaptation, et la vulnérabilité est menée;
3. Proposer un projet de recherche basée sur des tâches clairement définies et ciblées qui peuvent être terminées pendant la période de la validité de la bourse de recherche;
4. Proposer un travail à réaliser en partenariat avec un établissement d'accueil approprié de l'ACCFP qui n'est pas l'établissement d'origine du candidat (par exemple les bourses ne peuvent être utilisées pour financer le travail qui est fait à l'institution où le candidat travaille actuellement), **et**
5. Soumettre un *Formulaire signé d'appui de l'Institution* (une partie des documents de demande- voir ci-dessous) confirmant l'approbation formelle du candidat de la part de son Institution d'origine de sa participation dans l'ACCFP et son engagement à faire participer le candidat dans les travaux liés au changement climatique après l'expérience de la bourse de recherche.

4. Critères de sélection de l'ACCFP

Après la présélection, toutes les **demandes éligibles** seront évaluées en fonction des critères suivants:

1. **La pertinence des objectifs et la méthodologie:** Les objectifs sont-ils clairement définis, réalisables et mesurables dans le délai proposé? La méthodologie décrite correspond-elle aux objectifs et est-elle clairement expliquée?
2. **La valeur technique du travail proposé:** Le travail proposé répond-t-il de manière adéquate et efficace à une ou plusieurs questions critiques identifiés dans l'appel à candidatures du mois de mai 2011? Avance-t-il la collaboration multidisciplinaire et prend-t-il en compte des besoins des connaissances et des priorités par rapport au domaine d'intérêt du candidat? Est-il possible pour le travail proposé d'augmenter les connaissances scientifiques pertinentes, sensibiliser, communiquer des connaissances, faire participer les intervenants, soutenir la prise de décision et / ou appliquer des connaissances pour l'adaptation au changement climatique en Afrique? Est-ce que le projet de bourse sera bénéfique aux populations vulnérables comme les pauvres, les femmes, les groupes dont les moyens de subsistance dépendent des ressources sensibles au climat et / ou des populations des pays les moins avancés?
3. **Les qualifications et capacités du candidat:** Le candidat a-t-il la préparation pédagogique et / ou une expérience professionnelle pour permettre l'exécution réussie du travail proposé? Est-ce que le projet écrit démontre sa connaissance des sujets pertinents au projet et les compétences en rédaction et communication? Les activités et réussites du passé du candidat indiquent-elles un engagement à l'adaptation au changement climatique et une forte probabilité qu'il ou elle soit prêt(e) et capable d'avancer des objectifs connexes du changement climatique et l'adaptation à son établissement d'origine?
4. **La pertinence du budget proposé:** Le budget conforme t-il au montant maximum de la bourse pour le type de bourse de recherche choisi et propose des moyens efficaces d'utiliser les fonds du programme? Est-ce que tous les articles sont clairement expliqués, pertinents à l'exécution du travail proposé et le montant approprié?
5. **La pertinence de l'établissement d'accueil proposé:** Le projet explique-t-il clairement et justifie de manière adéquate le choix de l'établissement d'accueil proposé (s)? Est-ce que l'établissement d'accueil proposé (s) est-il approprié pour le travail proposé (par exemple, capable de supporter une exécution réussie du projet et des activités des bourses proposées)? Est-ce que l'établissement d'accueil proposé (s) approuve le lien entre le Boursier, le projet et l'institution d'accueil?²
6. **Les avantages aux institutions d'accueil et d'origine:** Y a-t-il clairement les avantages identifiables pour les deux institutions d'origine et d'accueil? Le projet de bourse aidera-t-il de renforcer l'engagement des institutions d'accueil et d'origine dans les travaux connexes de l'adaptation au changement climatique? Le projet de bourse a-t-il le potentiel de créer ou de renforcer les liens entre les établissements d'origine et d'accueil?

Bien que la qualité des projets reste un critère prioritaire en matière d'évaluation ; la couverture géographique et thématique ainsi que l'égalité entre le genre seront pris en compte.

5. Les institutions d'accueil et d'origine

Les boursiers potentiels de l'ACCFP qui proviennent d'institutions à travers toute l'Afrique (par exemple, leur « Institutions d'origine »), sont attachés à des «institutions d'accueil» là où ils voyagent et résident dans le but de collaborer avec des mentors choisis avec soin pour mettre en œuvre leurs activités de bourses conçues individuellement. Bien que l'ACCFP s'attende à ce que les boursiers passent toute la durée de leur période de bourses dans les établissements d'accueil, ACCFP permet également une certaine souplesse en ce qui concerne la durée de résidence dans des établissements d'accueil. Toutefois, le demandeur doit indiquer clairement comment il / elle va utiliser efficacement le temps passé à la fois dans les institutions d'accueil et d'origine et de maintenir aussi efficace la collaboration active entre les deux institutions celle d'accueil et celle d'origine.

Les institutions d'accueil sont attendues pour soutenir les boursiers par un encadrement et le mentorat, l'évaluation du rendement des boursiers et fournir l'espace approprié du travail. Un soutien supplémentaire pourrait inclure la participation des boursiers dans les travaux de l'institution d'accueil et en impliquant des stagiaires dans des projets de recherche des institutions et dans des projets gérés en collaboration avec des partenaires de l'institution d'accueil; faciliter la participation des boursiers avec la société civile, le gouvernement et organisations du secteur privé, donnant accès aux équipements de l'établissement d'accueil (par exemple, l'informatique, des données et des installations de laboratoire), et / ou de dispenser une formation spécialisée, comme la participation des boursiers aux études supérieures ou des séminaires.

Dans leurs demandes, les candidats potentiels identifieront et classeront jusqu'à trois (3) Institutions d'accueil convenables au sein desquelles ils voudraient exécuter les projets de recherche et les activités qu'ils proposent. Pour aider à faciliter ce processus, l'ACCFP a identifié un certain nombre d'Institutions d'accueil "pré-approuvées" qu'il croit avoir les capacités nécessaires et l'engagement à fournir des expériences pertinentes de valeur et de qualité dans une variété de régions asservies. À son tour, ces institutions ont indiqué un désir d'accueillir et de fournir la supervision appropriée aux candidats. Idéalement, le Programme voudrait placer des multiples candidats à chacune de ces Institutions d'accueil recommandées afin de fournir des opportunités à la synergie et encourager le développement de rapports durables entre les Institutions d'origine des candidats et les celles d'accueil et le Programme. Pour reconsidérer la liste d'institutions d'accueil pré-approuvées des candidats potentiels de l'ACCFP, en incluant des informations sur les opportunités qu'ils offrent, téléchargez s'il vous plaît le "Guide de Choix d'Institutions d'accueil d'ACCFP", disponible sur le site Internet du programme à www.accfp.org.

Dans l'accomplissement, de leurs applications, les candidats d'ACCFP peuvent choisir les institutions d'accueil (s) parmi la liste pré-approuvée du programme ou identifier d'autre institution (s) qu'ils croient mieux convenir à appuyer les activités proposées des candidats. Notez s'il vous plaît que les candidats qui proposent des institutions d'accueil (s) qui ne sont pas inclus dans la liste pré-approuvée du programme doivent soumettre, avec leur application, une lettre d'engagement de chaque Institution d'accueil proposée.

Les Institutions d'origines de l'ACCFP sont un partenaire crucial dans l'expérience d'ACCFP. C'est le fort désir de l'ACCFP que les Institutions d'origines restent activement engagées avec le candidat et ses activités pendant la période de bourse. Les candidats sont fortement encouragés à discuter la sélection d'Institution d'accueil proposée avec leurs superviseurs d'Institution d'origine.

² Veuillez noter qu'avant les sélections des titulaires des bourses du PBCCA soient finalisées, les établissements d'accueil approuveront le placement des boursiers. En examinant des demandes qui sont pertinentes à leur institution, les établissements d'accueil peuvent utiliser leurs propres critères, en plus de ceux énoncés dans le présent appel

6. Documents de demande

La candidature pour être boursier de l'ACCFP ne sera pas considérée comme complète si **tous** les documents requis n'ont pas été reçus par le Secrétariat du PBCCA. **La demande complète de l'ACCFP comprend des éléments suivants:**

1. **Un formulaire de demande de l'ACCFP**, y compris l'idée globale du projet et le budget du projet avec une explication (obligatoire pour tous les candidats),
2. **Un formulaire d'appui institutionnel** (facultatif pour les scientifiques post-doctorat postulant à une bourse de la Science d'adaptation; mais obligatoire pour tous les autres candidats)
3. **Deux (2) formulaires de référence professionnelle** (obligatoire pour tous les candidats)
4. **Lettre d'appui de l'institution d'accueil proposée** (facultatif pour les candidats qui choisissent un établissement d'accueil (s) de la liste pré - approuvée du programme; mais obligatoire pour les candidats qui se proposent des établissements d'accueil qui ne sont pas inclus sur la liste pré - approuvée des institutions recommandées du programme).

Le formulaire de demande de l'ACCFP, un formulaire d'appui de l'institution et un formulaire de référence professionnelle sont disponibles pour le téléchargement sur le site de l' ACCFP à: www.accfp.org. Tous les documents de demande sont disponibles en français et en anglais, et **les demandes peuvent être soumises en anglais ou en français.**

Les candidats sont encouragés à respecter strictement toutes les limites des mots stipulées dans les formulaires de l'ACCFP. Ne pas le faire sera traduit comme un manque de capacité d'identifier les informations essentielles et à écrire de façon concise et sera jugée défavorablement lors de l'examen des demandes.

5. Instructions pour la soumission du dossier et le délai

Les dossiers de candidature doivent être soumis par courriel au Secrétariat de l'ACCFP (situé à IRA-UDSM) à accfp2@gmail.com. Le titre du formulaire correspondant et le nom de famille du candidat doivent figurer dans toutes les lignes d'objet du courriel.

- Les candidats individuels doivent remplir et soumettre leur **formulaire de demande de l' ACCFP** (avec l'idée globale du projet et le budget) au Secrétariat de l' ACCFP.
- **Le formulaire d'appui de l'institution** doit être complété par un représentant qualifié de l'institution d'origine du candidat et doit être présenté par l'Institution d'origine (et non pas le candidat) directement au Secrétariat.
- **Les formulaires de référence professionnelle** doivent être complétés par deux (2) personnes de référence appropriées et soumis par chaque personne de référence directement au Secrétariat.
- **Lettre (s) d'engagement** de la prospective de l'établissement d'accueil potentiel , le cas échéant, peuvent être présentées soit par le demandeur ou un représentant de l'institution concernée

Veillez noter qu'il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que son établissement d'origine et les deux personnes de référence professionnelle remplissent et soumettent les documents nécessaires à son nom. Les instructions détaillées pour chaque formulaire de l' ACCFP sont également décrites dans ces formulaires.

Tous les dossiers de candidature doivent être reçus par le Secrétariat de l' ACCFP **au plus tard le 5 juin 2011**. Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas examinés. Les futurs boursiers sont encouragés à soumettre tous les documents au Secrétariat le plus tôt possible.

Une fois le processus de sélection de l' ACCFP est complet, le Secrétariat de l' ACCFP informera tous les candidats des décisions d'attribution des bourses. Il est prévu que le processus de sélection pour cet Appel du mois de mai 2011 soit achevé le 31 Juillet 2011.

5. Coordonnées

Pour de plus amples renseignements sur l' ACCFP et le présent Appel à candidatures, veuillez contacter le secrétariat de l' ACCFP à accfp2@gmail.com ou accfp@ira.udsm.ac.tz

Appel à candidatures des bourses de recherche de l' ACCFP - mai 2011

Types des bourses de recherche de l'ACCFP

